

Gestion de projet international et interculturel

PAB4009 - OSAN

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier : infirmier responsable de soins généraux - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1 Q2)**

CRÉDITS ECTS 10		VOLUMEHoraire 143 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département paramédical de Sainte-Elisabeth	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Geneviève CASTIAUX	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Geneviève BOUDART Geneviève CASTIAUX Milena JAROSIK Delphine RASADOR Nathalie TRINE

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Bachelier infirmier responsable de soins généraux	4	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Trois départements de la Hénallux sont engagés conjointement dans le projet « Inter S. » : paramédical (sages-femmes et infirmières), pédagogique, social. Des partenaires internationaux (majoritairement des associations d'aides diverses au développement), proposés par les départements, y sont coacteurs.

Concrètement, il s'agit de proposer en groupe interdisciplinaires (de deux à quatre personnes) des pistes d'action en réponse à une problématique soulevée par les partenaires de terrain (association, ONG, institution) du pays concerné, dans un cadre de coopération interculturelle Nord/Sud, proposée par l'équipe pédagogique sur base de l'analyse des besoins réalisée par le partenaire.

Cette unité d'enseignement (UE) s'adresse exclusivement aux étudiant.e.s d'année diplômante, en recherche de futurs horizons professionnels nouveaux, de développement de leurs compétences (*Softskills*) d'adaptabilité, d'ouverture d'esprit, de relations inter personnelles différentes, d'expériences de rencontres de partenaires non Union Européenne.

A ce stade du cursus, cette UE propose un aspect différent de la profession; l'étudiant.e s'y engage dans un processus relationnel spécifique, forcément influencé par les cultures et disciplines des différents partenaires. L'engagement via une charte de bonnes pratiques est obligatoire.

La mise en oeuvre concrète du projet peut, dans un second temps, se réaliser lors d'une mobilité chez le partenaire par toute ou une partie des étudiant.e.s. Dans le respect des attentes du partenaire, chaque projet doit cependant obligatoirement faire l'objet d'une mise en oeuvre concrète sur place par au moins un.e étudiant.e du projet.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Sur base du Référentiel de compétences :

S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.

Développer son identité Professionnelle

Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires.

Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propres à sa formation et à l'exercice de la profession

Pratiquer une démarche éthique

Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative.

Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels

Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire

Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective.

Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public-cible

Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives

Mettre en oeuvre les interventions

Évaluer et réajuster le processus et/ou les stratégies mises en oeuvre durant et après l'intervention

Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel.

Transmettre oralement et/ou par écrit les données

Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

Conceptualiser un processus de recherche scientifique

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable.
Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

1. Contribuer à un développement social, économique et culturel qui soit durable tel que le préconise le PNUD et les Nations Unies dans les Objectifs du Millénaire pour le développement.
2. Participer à la construction de l'Etat de droit, de la Démocratie et à la promotion des Droits Humains. Dans ce cadre, une attention particulière est donnée en faveur des partenariats visant l'accès à l'enseignement pour tous, le développement de systèmes de santé et de protection sociale performants, de modèles et de projets économiques visant la responsabilité sociétale et la finalité sociale.
3. Promouvoir, développer et valoriser l'interculturalité.
4. S'établir sur une base de coresponsabilité et de réciprocité, dans le respect mutuel et la confiance. Ceci se traduit par une véritable mise en oeuvre de

co-construction de l'ensemble des dimensions du partenariat.

5. Intégrer les principes de bonne gouvernance, de lutte contre la corruption et de promotion des droits fondamentaux du travail.

6. Questionner et construire une identité professionnelle collective forte des métiers et des formations auxquels les projets renvoient. Le partenariat peut contribuer de manière explicite à construire des formes innovantes des métiers et ainsi créer une identité collective de ceux-ci.

7. Développer la dimension d'éducation au développement entendu comme un processus qui vise à provoquer des changements de valeurs et d'attitudes sur les plans individuel et collectif en vue d'un monde plus juste, dans lequel ressources et pouvoir sont équitablement répartis dans le respect de la dignité humaine

CONTENU

Contenus

La compétence culturelle.

La gestion de projets.

L'interdisciplinarité.

L'interculturalité.

La promotion des droits humains.

La bonne gouvernance, la promotion des droits fondamentaux du travail.

L'éducation au développement.

L'avis de l'association et leur analyse fine du terrain est prépondérante dans le choix et la construction du projet.

Le projet est ensuite construit ensemble de façon théorique (selon le cahier des charges) lors de rencontres conjointes.

Chaque discipline y apporte sa contribution spécifique et enrichi le projet.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

-DRION, C. (2005). *Education au développement enjeux, définitions, principes pédagogiques et approche genre*. En ligne :

https://portailqualite.acodev.be/fr/system/files/node/157/education_au_developpement_enjeux_definitions

-Henallux, s.d. :« *Principes et dispositions en matière de coopération au développement de la Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg* », en ligne :

<https://services.henallux.be/international/fr/nordsud/index.php?p=97>

-Organisation Internationale du travail, s.d. : *Normes du travail*. En ligne :

<http://www.ilo.org/global/standards/lang--fr/index.html>

-Transparency international, en ligne: <https://www.transparency.org/>

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAB4011-AGPCD — Accompagnement à la gestion de projet de coopération au développement y compris évaluation du projet	Le dossier "Cahier des charges " de l'UE. Les grilles d'évaluations formatives et certificatives.
ASAB4012-SGP — Stage gestion de projet ou stage	carnet de stage

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB4011-AGPCD — Accompagnement à la gestion de projet de coopération au développement y compris évaluation du projet	30 h	Français	Français
ASAB4012-SGP — Stage gestion de projet ou stage	113 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
--------------------------	--

Processus :

1. Etape à distance:

Pour participer au projet, chaque étudiant.e doit obligatoirement suivre le module général de "préparation aux mobilités internationales" proposé par le département paramédical.

La participation au Week-end spécifique (résidentiel) de préparation et de décision des attributions de projets est également obligatoire.

Il se déroule généralement début octobre. La date est communiquée fin juin de l'année académique précédente par la responsable des relations internationales.

Chaque étudiant.e s'engage à respecter la charte du travail collaboratif signée en début de projet.

Au quadrimestre 1, lors du WE spécifique, les étudiant.e.s forment des groupes interdisciplinaires de 2 à

4 personnes, sur base de l'adhésion au même projet.

Une enseignante de l'un des départements concernés les accompagne à distance.

Le quadrimestre 1 est consacré au travail théorique sur le projet : chaque équipe multidisciplinaire d'étudiant.e.s rencontre à distance l'association, autant de fois que nécessaire, et fait émerger avec leur aide les détails de la situation-problème priorisée dans le projet.

Le projet est ensuite construit ensemble de façon théorique (selon le cahier des charges) lors de rencontres conjointes. Il est remis sous forme de travail écrit pour évaluation en janvier.

Les moyens mis en oeuvre dans le travail collaboratif doivent :

1. *Répondre à la question de la pertinence, de la faisabilité et de l'efficacité, en regard des ressources des partenaires et d'une analyse fine du contexte dans lequel ils s'inscrivent.*

2. *Respecter la transparence dans toutes les étapes du processus.*

3. *Assurer au maximum la durabilité de l'action en favorisant l'autonomie des acteurs et des processus.*

4. *Respecter les normes et les pratiques éthiques et*

ASAB4012-SGP — Stage gestion de projet ou stage

Le stage est lié au projet collaboratif: implémentation du projet théorique collaboratif élaboré en groupe.

Cependant, l'étudiant accède à l'évaluation finale de l'UE (travail de groupe) aux conditions suivantes :

- Sauf motif légitime (Cfr REED 26-27), avoir presté les 112,5 heures de stage à l'étranger, prévues dans le projet.
 - Avoir complété les auto-évaluations et/ou les évaluations formatives présentes dans le carnet de stage.
 - Le stage ne peut être interrompu par le partenaire et/ou l'école pour des raisons disciplinaires et/ou de sécurité.
- La présence à la totalité des activités liées à cette UE est obligatoire et toute absence devra être justifiée.
- L'AA sera mise en échec si les absences sont répétées sans motifs légitimes.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement**STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)**

Évaluation intégrée

En janvier, selon le planning d'examens :

PAB4009-OSAN- 2026-2027 4

Chaque groupe remet le cahier de charges du projet en ligne sur Moodle selon les modalités prévues (travail de groupe certificatif).

Chaque étudiant.e remet sa grille d'auto-évaluation formative individuelle du processus, complétée, selon les modalités prévues (travail individuel formatif).

En juin, selon le planning d'examens :

Chaque étudiant.e remet sa grille d'auto-évaluation certificative individuelle du processus, complétée, selon les modalités prévues (travail individuel certificatif).

Si l'unité n'est pas validée à l'issue de la délibération de juin, en août selon le planning d'examens, l'étudiant.e représente la partie en échec:

L'étudiant remet le cahier de charges du projet en ligne sur Moodle (travail individuel certificatif). Ce travail est amélioré sur base des bilans effectués en cours d'année et durant la mobilité.

L'étudiant remet une analyse réflexive sur son processus en ligne sur Moodle (travail individuel certificatif). Ce travail est amélioré sur base des remarques et consignes données par le coach.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE**En janvier :**

-Partie travail de groupe certificative: 50% de la note finale.

Six critères seront utilisés pour juger de la pertinence du travail écrit théorique sur base d'une grille critériée d'évaluation certificative du travail écrit de groupe (voir cahier des charges).

- Critère 1 : leadership disciplinaire ;
- Critère 2 : dynamique de groupe ;
- Critère 3 : niveau d'opérationnalisation du projet ;
- Critère 4 : densité du contenu ;
- Critère 5 : pertinence des sources exploitées ;
- Critère 6 : qualité des pistes d'action proposées.

La note obtenue lors du travail de janvier est une note collective partielle (50% de la note finale) et n'apparaît donc pas au relevé de notes de janvier.

Elle est communiquée oralement aux étudiants lors d'un entretien collectif de débriefing du travail, uniquement sur RDVS avec l'enseignante correctrice (coach).

En juin :

-Partie processus individuel: 50% de la note finale.

Si l'unité n'est pas validée à l'issue de la délibération de juin : seule la partie en échec est à remédier:

-Partie processus individuel: remédiable par une analyse réflexive sur base des consignes données individuellement à l'étudiant.e par le coach lors de la consultation de copies (50% de la note finale).

-Partie travail de groupe certificative: remédiable individuellement sur base des consignes données individuellement à l'étudiant.e par le coach lors de la consultation de copies (50% de la note finale).

Les consignes détaillées, critères d'évaluation et modalités pratiques des épreuves sont mis à disposition sur Moodle au plus tard six semaines avant les évaluations concernées.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
—	L'évaluation de cette unité est intégrée et comporte deux parties: un travail écrit collectif et une évaluation de processus individuelle.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB4011-AGPCD — Accompagnement à la gestion de projet de coopération au développement y compris évaluation du projet	Voir Evaluation de l'UE
ASAB4012-SGP — Stage gestion de projet ou stage	voir modalités évaluation de l'UE

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.